



## Prise de notes et relevé de décisions

### Réunion GT F3A du 28 mai 2021 (en visio)

Présents : Pascal Blauel (Animation du GT Vol Radio Commandé Aéronef Motorisé FFAM GT VRC-AM), Christophe Paysant-Le-Roux (Invité), Christian Bossard (membre GT F3A), Sébastien Léauté (membre GT F3A), Roland Poidevin (membre GT F3A), Pierre Pignot (membre GT F3A), Arnaud Bossard (responsable GT F3A).

Absents : Laurent Southon (membre GT F3A), Yvon Boyer (membre GT F3A), Léo Heckman (membre GT F3A).

#### Ordre du jour :

**Point 1 : Utilisation du Nitrométhane au-delà de 16% en volume (Voir courrier du Président de la FFAM en pièce jointe et Formulaire de demande Attestation Nitrométhane à plus de 16%) :**

*Plus aucune possibilité d'utiliser et commander du carburant à plus de 16% en volume à compter du 31 janvier 2022.*

*Christophe essaiera un carburant fin juin début juillet avec un pourcentage de nitrométhane à 16% en volume pour faire des essais sur les moteurs actuels.*

*Yamada est informé de la situation depuis le début de l'année et a en essai un moteur avec une cylindrée supérieure (220 et 240). Ces moteurs doivent prendre en compte une utilisation avec un carburant nitré à 16%. L'important est de ne pas accepter le fait de brider les moteurs en puissance, la cylindrée doit rester libre. Voir également pour la problématique de poids lié. Depuis environ 8 ans la limitation est à 20% dans les catégories avion et Hélicoptère.*

*L'application de cette disposition semble, à ce jour, compliquée à mettre en place (contrôle à réaliser par les autorités, les douanes).*

*Cette disposition s'appliquera certainement pour le prochain Championnat d'Europe en 2022 en Espagne.*

*A ce jour, aucun produit de substitution afin de remplacer le nitrométhane (Christophe posera la question auprès de Yamada s'il y a quelque chose qui existe).*

*Nous avons également échangé sur l'équité de traitements entre les pilotes Européens et mondiaux. Voir pour une intervention auprès de la CIAM et de la FAI.*

*Christophe évoque le fait que cette disposition peut dans certains cas nous être favorable au contraire lors des déplacements à l'étranger hors Europe.*



Le GT a noté et fait remonter à Pascal Blauel :

- Des essais en cours par Christophe en carburants et en moteurs. Christophe nous fera un retour dès que possible.
- Ne pas limiter la réglementation à une licence compétition. Pas de produit de substitution existant et connu à ce jour (Christophe se renseigne et reviendra vers nous).
- Une limitation déjà existante dans d'autres pays comme le Japon depuis 8 ans environ (limitation à 20%).

**Point 2 : Sélection EDF 2022 et Proposition de la liste des concours comptant pour la sélection EDF 2022 :**

1. 18 au 20 juin 2021 : FAI – Concours International en France - IWCT à St Macaire en Mauges (Maine et Loire)
2. 19 au 22 août 2021 : Championnat de France F3A - Sermange (Jura)
3. 28 et 29 août 2021 : FAI- World Cup - Grandrieu (Belgique)
4. Entre le 18 septembre 2021 et le 17 octobre 2021 : Un concours fédéral (Date et lieu à préciser). Si vous avez des idées sur le lieu et la date merci de le faire savoir en retour. Attention à la date du concours Vintage chez Claude et Michel Debans.

*Le Groupe de travail F3A souhaite que les critères de sélections pour l'équipe de France 2022 soit connus le plus vite possible afin que les concurrents en soient informés avant le début de cette saison un peu particulière.*

*Sébastien n'est pas favorable, pour des raisons d'enchaînements de dates et souhaite une participation de la FFAM pour le défraiement des juges.*

*Arnaud précise que la France avait été bien heureuse, suite à l'arrêt du concours inter de Romilly, de trouver la Belgique comme organisateur. De plus Arnaud informe qu'il a contacté Christophe, Arnaud P., Cédric, Pierre, Florent et Sacha et ils ont tous émis le souhait que la Belgique ne soit pas prise en compte pour la sélection 2022. Les membres actuels de l'équipe de France ou prétendants très proches de l'EDF n'y sont pas favorables car la date est trop rapprochée du Championnat de France le week-end qui se déroule le week-end d'avant.*

*Christophe souhaite ne pas rendre plus compliquée les sélections en EDF cette année plus que les autres années, et en règle générale il lui semble trop tôt d'effectuer ces sélections avec une équipe constituer en octobre. Christophe informe qu'il ne fera pas le concours en Belgique et que Arnaud P. n'est pas favorable non plus au fait que la Belgique soit prise en compte.*

*Pascal précise que côté fédéral, la sélection sur l'année précédente reste d'actualité. Pascal avait déjà remonté le souhait de maintenir les termes de l'annexe 3 qui restait inchangé et que le GT proposait Saint Macaire, le CDF à SERMANGE puis un troisième concours, et on prend les deux meilleurs résultats sur les trois concours.*

*Pierre propose de garder en secours la Belgique comme concours de sélection en cas d'impossibilité pour un concurrent ou un problème lors d'un des trois autres concours proposés.*



*Tous les membres du Groupe de Travail considèrent que la date choisie pour le concours en Belgique est trop proche du CDF de SERMANGE.*

*L'ensemble des membres du GT s'accordent et décident de ne pas retenir la Belgique comme concours de sélection EDF pour 2022.*

*Pascal nous informe que le Comité Directeur se tiendra le 2 juin 2021.*

*Le GT pourra donc communiquer vers les concurrents après le Comité Directeur.*

*Pascal évoque ensuite le sujet du nombre de membres de l'équipe de France pour 2022. Tous les membres du GT F3A sont en accord avec le fait de proposer 4 pilotes français pour le prochain Championnat d'Europe 2022.*

*Pascal souhaiterait un accord de principe du Comité Directeur de la FFAM le 2 juin sur ce sujet.*

*Pierre évoque le fait que la FFAM favorise le résultat par équipe et non individuel. Pierre dit également que l'argument financier pour ne pas accepter le 4<sup>ème</sup> de l'équipe ne tient pas pour cette année, et tous les membres du GT F3A sont d'accord avec cet état de fait.*

*Sébastien évoque le fait de la démotivation d'éventuels concurrents si la fédération décide de n'envoyer que 3 pilotes au Championnat d'Europe 2022.*

*Roland propose Crespières pour le troisième concours de sélection.*

*Nous devons prendre en compte les dates du F3P pour le troisième concours de sélection EDF. Le CDF F3P est le 11 et 12 septembre.*

*La date visée pour la troisième sélection EDF F3A est le week-end du 24 et 25 septembre 2021.*

*Roland propose que le troisième concours de sélection se déroule à Crespières (sous couvert de la validation du Comité Directeur du club).*

*Sébastien propose, que si ce n'est pas possible à Crespière, le troisième concours puisse avoir lieu à Saunay.*

#### **Le GT propose au Comité Directeur de la FFAM :**

**Le Groupe de Travail F3A propose et demande au Comité Directeur de la FFAM pour le Championnat d'Europe 2022 que Christophe Paysant-Le-Roux défende son titre en tant qu'invité et que l'équipe de France soit composée de 3 membres plus 1 junior en plus de Christophe (potentiellement une féminine, mais pas de candidate identifiée à ce jour).**

#### **Concours retenus pour la sélection EDF 2022 :**

- 1- 18 au 20 juin 2021 : FAI – Concours International en France - IWCT à St Macaire en Mauges (Maine et Loire)**
- 2- 19 au 22 août 2021 : Championnat de France F3A - SERMANGE (39-Jura)**



- 3- 25 et 26 septembre 2021 : Crespières ou Saunay (si validé par le Comité Directeur du club organisateur, Roland Poidevin prend contact avec le club pour valider, sinon il aura lieu à Blois dans le club de Sébastien Léauté).

Les deux meilleurs résultats sur les trois concours obtenus seront retenus pour la sélection équipe de France 2022.

L'ensemble de ces propositions seront remontées par Pascal Blauel au Comité Directeur de la FFAM qui aura lieu le 2 juin 2022.

Les membres du GT F3A ont vivement félicité Pascal pour sa récente élection au Comité Directeur de la FFAM.

La prochaine réunion du Groupe de Travail aura lieu fin septembre début octobre  
(Date et lieu à définir).